

## Compte-rendu de séance

Jeudi 23 février 2023

**Présent·e·s :** Frédérique Bienvenüe-Duheille, Catherine Bruguière, Lucas Castelli, Élise Fouassier, Alessandra Frabetti, Mathilde Gaillard, Johannes Kellendonk, Frédéric Lagoutière, Jade Lemoine, Christine Le Sueur, Clément Marteau, Laurent Pujo-Menjouet, Bertrand Rémy, Nicolas Ressayre, Xavier Roblot, Julien Roques.

**Excusé·e·s :** Esmâ Bilgin, Vincent Farget (a donné procuration à Christine Le Sueur), Laurent Bétermin (a donné procuration à Élise Fouassier), Frank Wagner.

\* \* \*

Frédéric rappelle l'ordre du jour :

- Approbation ou non du compte rendu du conseil du 13 janvier 2023
- Renouvellement du poste de Gilles Cohen
- Responsabilité du master de didactique des sciences
- Projets du département pour le bâtiment (équipement de salles, bilan énergétique...)
- Questions diverses

\* \* \*

### 1. Renouvellement du poste de « PAST » de Gilles Cohen

Gabriela Ciuperca prend la parole.

Après le départ à la retraite de François Wahl, le département a engagé un enseignant contractuel, ce poste étant financé à 100% par les crédits FOCAL du département (fond provenant du M2 SMSD dont la responsable est Gabriela).

Pour rappel, le service FOCAL s'occupe de la gestion des étudiants en alternance qui étudient à temps partiel et travaillent en entreprise le reste du temps. Le coût par alternant est d'environ 7000 euros.

La personne recrutée est M. Gilles Cohen, statisticien à l'hôpital de Genève. Son profil correspond bien aux besoins du poste en raison de gros besoins en statistiques et intelligence artificielle (cours en M2). Anne Perrut et Gabriela sont très satisfaites de son implication et les étudiants l'apprécient beaucoup.

La gestion de l'alternance est assez lourde car il faut assurer le suivi en entreprise. Il y a actuellement 4 étudiants alternants : 2 à Lyon et 2 à Saint-Étienne. Gilles assure leur suivi et participe aux soutenances. Il est rémunéré comme un maître de conférences débutant. Il y a assez d'argent pour une année de plus.

Le renouvellement du poste est voté à l'unanimité.

### 2. Régularisation de la situation du master de didactique des sciences

Deux personnes étaient en charge du master de didactique des sciences jusqu'en juillet 2022 : Virginie Deloustal-Jorrand et Jana Trgalova, mais Jana est en détachement depuis juillet. Olivier Morin a été sollicité par des membres du S2HEP (laboratoire de Sciences, Société, Historicité, Éducation et Pratiques). Il est naturel que cette responsabilité soit assurée par des membres de ce laboratoire, et Véronique Battie est la seule enseignante du département de mathématiques qui soit au S2HEP.

Cependant, comme la prise de responsabilité d'Olivier n'a pas été votée en conseil de département, elle ne l'a pas été en conseil de la faculté ni, donc, par la CFVU. Il n'a aucun droit sur les outils de gestion du master de didactique des sciences. Frédéric propose donc de régulariser la situation et de confier à Olivier la responsabilité du M2, celle du M1 restant assuré par Virginie.

L'attribution officielle de la charge du M2 à Olivier est votée à l'unanimité.

### 3. Approbation du compte-rendu du conseil du 13 janvier 2023

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### 4. Projets du département pour le bâtiment Braconnier

Frédéric présente différents projets à prendre en charge sur le budget du département :

**Équipement de la salle 125 d'un système de visioconférence** permanent comme en salles 112 et Fokko Du Cloux ; le budget à prévoir est de l'ordre de 8000 euros.

**Salle Mathesis** : salle de TP avec les ordinateurs le long des murs. Esma Bilgin a obtenu un devis pour un équipement de bureaux avec ordinateurs intégrés : 9000 euros (sans les ordinateurs qui auraient probablement besoin d'être remplacés également). Il est aussi proposé de changer les tableaux et peut-être de rajouter un 20<sup>ème</sup> poste informatique (actuellement il y en a 19).

**Réfection de la salle sous l'escalier** : cette salle sent mauvais et aurait besoin d'être remise à neuf. Elle est principalement utilisée pour l'accueil des stagiaires.

**Projet d'étude de réduction des pertes énergétiques du bâtiment Braconnier** proposé par la Junior Entreprise « ETIC INSA » de l'INSA de LYON.

Le bâtiment Braconnier sur le campus de l'université Lyon 1 à la Doua n'a pas été rénové depuis sa construction. Lors d'un bilan carbone du bâtiment et de son activité il a été relevé que le chauffage représente une grosse dépense énergétique. Il serait donc intéressant d'étudier les possibilités de rénovation sur le bâtiment afin d'avoir un impact concret sur son empreinte carbone. L'objectif de cette étude consiste en une veille technologique des matériaux d'isolation utilisables sur le bâtiment, l'étude de la faisabilité d'un projet photovoltaïque sur le toit du bâtiment et la rédaction d'un « plan d'action RSE » (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

Le résultat de ces recherches sera synthétisé dans un rapport PDF et pourra être utilisé à des fins de communication avec l'administration.

Les projets proposés sont acceptés par un vote à l'unanimité.

### 5. Questions diverses

Laurent porte le souhait de Vincent de faire le point sur les BIATPSS du département et le fait que les personnels de l'université en laboratoire ne sont pas reconnus par leur travail que ce soit en termes de primes ou de promotions. Une discussion s'en suit sur la situation des BIATPSS et les différents systèmes d'attribution des primes.

Xavier attire l'attention du conseil sur la difficulté d'accès au logiciel SAGE géré par le serveur Jupyter (Julia-Python-R) du département de mécanique. Ce serveur n'est plus maintenu actuellement. Cependant l'on apprend que L'UCBL a embauché une personne qui doit remplacer le serveur en mécanique par une machine beaucoup plus performante, on espère que tout rentrera dans l'ordre. Par ailleurs une application Jupyter est disponible en local sur toutes les machines de Lyon 1.

Frédéric informe le conseil qu'Hélène Hivert, membre extérieur, a muté à Rennes et démissionne de notre conseil. Frédéric demande que l'on fasse des propositions pour son remplacement, avant le 20 février, et que le conseil vote le 27 mars.

Prochaine réunion du conseil de département : le 27 mars

\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

*Enfinement une réunion supplémentaire sera programmée le 22 mars.*